

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: VECTOBAC DT

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0115

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014453-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

VECTOBAC DT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS
	Adresse	Parc d' Affaires de Crécy 10A, rue de la Voie Lactée 69370 Saint Didier au Mont d'Or France
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0115	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0014453-0000	
Date de l'autorisation	13/12/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	13/12/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Valent BioSciences Corporation
Adresse du fabricant	870 Technology Way 60048 Illinois États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	1000 Wallace Road, Osage 50461 Iowa États-Unis

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	5 - Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis, sérotype H14, souche AM65-52
Nom du fabricant	Valent BioSciences Corporation
Adresse du fabricant	870 Technology Way 60048 Illinois États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	Abbott Laboratories, Chemical and Agricultural Products division, North Chicago 60064 Illinois États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis, sérotype H14, souche AM65-52	Bacillus thuringiensis subsp. israelensis Serotype H14, Strain AM65-52	Substance active			37,4

2.2. Type de formulation

DT – comprimé prêt à l'emploi / WT – comprimé dispersable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Contrôle de moustiques Non-professionnels – Intérieur et extérieur

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes sp Nom commun: Culicidae Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Culex sp Nom commun: Culicidae Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Culiseta sp Nom commun: Culicidae Stade de développement: Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application directe ou tablette à dissoudre dans l'eau - Application directe ou tablette à dissoudre dans l'eau.
Taux et fréquences d'application	- Application directe : Une tablette (400 mg) est dissoute dans un volume maximal de 50 L d'eau. Une tablette est dissoute dans un volume de 25 L d'eau en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose. - Application après dissolution : Une tablette est dissoute dans un volume de 10 L d'eau. La solution est appliquée à une surface d'eau maximale de 10 m ² La solution est appliquée à une surface d'eau de 5 m ² en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose. Intervalle entre 2 traitements : - Application directe : réappliquer au besoin, généralement toutes les 4 à 6 semaines ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement. - Application après dissolution : réappliquer au besoin, généralement tous les 7 à 14 jours ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement. - 0 - - Application directe : Une tablette (400 mg) est dissoute dans un volume maximal de 50 L d'eau Une tablette est dissoute dans un volume de 25 L d'eau en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose. - Application après dissolution : Une tablette est dissoute dans un volume de 10 L d'eau. La solution est appliquée à une surface d'eau maximale de 10 m ² La solution est appliquée à une surface d'eau de 5 m ² en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose.

	<p>Intervalle entre 2 traitements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application directe : réappliquer au besoin, généralement toutes les 4 à 6 semaines ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement. - Application après dissolution : réappliquer au besoin, généralement tous les 7 à 14 jours ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Blister Pack en PVC contenant 10 tablettes de 400 mg Bouteilles PEHD 30 mL contenant 50 tablettes de 400 mg</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Contrôle de moustiques – Professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes sp. Nom commun: Culicidae Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Culex sp. Nom commun: Culicidae Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Culiseta sp. Nom commun: Culicidae Stade de développement: Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application directe ou tablette à dissoudre dans l'eau - Application directe ou tablette à dissoudre dans l'eau.
Taux et fréquences d'application	<p>- Application directe : Une tablette (400 mg) est dissoute dans un volume maximal de 50 L d'eau. Une tablette est dissoute dans un volume de 25 L d'eau en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose. - Application après dissolution : Une tablette est dissoute dans un volume de 10 L d'eau. La solution est appliquée à une surface d'eau maximale de 10 m² La solution est appliquée à une surface d'eau de 5 m² en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose. Intervalle entre 2 traitements : - Application directe : réappliquer au besoin, généralement toutes les 4 à 6 semaines ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement. - Application après dissolution : réappliquer au besoin, généralement tous les 7 à 14 jours ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement. - 0 -</p> <p>- Application directe :</p> <p>Une tablette (400 mg) est dissoute dans un volume maximal de 50 L d'eau Une tablette est dissoute dans un volume de 25 L d'eau en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose.</p> <p>- Application après dissolution : Une tablette est dissoute dans un volume de 10 L d'eau. La solution est appliquée à une surface d'eau maximale de 10 m² La solution est appliquée à une surface d'eau de 5 m² en cas de prédominance du 4ème stade larvaire, d'une forte densité larvaire, d'une eau contenant un niveau élevé de matières organiques et / ou de la fréquence de renouvellement de l'eau ou lorsque l'expérience montre la nécessité d'appliquer cette dose.</p> <p>Intervalle entre 2 traitements :</p> <p>- Application directe : réappliquer au besoin, généralement toutes les 4 à 6 semaines ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement.</p>

- Application après dissolution : réappliquer au besoin, généralement tous les 7 à 14 jours ou lorsque le nombre de larves au stade avancé revient au seuil de prétraitement.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Blisters Pack en PVC contenant 10 tablettes de 400 mg
Bouteilles PEHD 30 mL contenant 50 tablettes de 400 mg
Bouteilles PEHD 250mL contenant 500 tablettes de 400 mg

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, ne pas appliquer par temps de vent (supérieur à 15 km/h).
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, (stade larvaire L1 - début L4), le moment des applications et les zones à traiter.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- porter une combinaison et des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pendant la phase de manipulation du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.
- Contient du *Bacillus thuringiensis israelensis*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation.
- Ne pas utiliser dans de l'eau pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Ne pas appliquer le produit dans les eaux d'irrigation des cultures.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans un endroit sec et ventilé
- Stocker à l'abri de la lumière
- Stocker au maximum 2 ans

6. Autres informations

Alterner avec d'autre méthode de contrôle comme la couverture des réservoirs d'eau ouverts pour empêcher le dépôt des œufs. Les réservoirs d'eau ouverts doivent être vidés chaque semaine si l'eau n'est pas utilisée.
En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétence.

